RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'information et d'orientation
Bourges

Parcoursup

Calendrier et étapes clés

Mesdames PERRINET et EL ALLOUCHE
Psychologues de l'Education Nationale

Calendrier Parcoursup 2023

NOVEMBRE 2022 - JANVIER 2023

Découverte des formations

20 DÉCEMBRE
Ouverture du site d'information Parcoursup.fr

18 JANVIER 2023 - 09 MARS 2023

Inscripton et formulation des vœux

09 MARS 2023 - 06 AVRIL 2023

Finalisation du dossier et confirmation des vœux

01 JUIN 2023 - 13 JUILLET 2023

Phase d'admission principale

15 JUIN 2023 - 12 SEPTEMBRE 2023

Phase d'inscription complémentaire : vœux sur places vacantes

Formations accessibles sur Parcoursup

FORMATIONS NON SÉLECTIVES

Licences

Les candidats peuvent accéder aux formations de leur choix à l'université, **DANS LA LIMITE DES CAPACITES D'ACCUEIL**.

FORMATIONS SÉLECTIVES

CPGE, CUPGE, CPES

MC, BTS, BUT, DEUST, DCG, DNMADE

La plupart des écoles d'ingénieurs, certaines écoles de commerce, écoles paramédicales et du social, écoles d'art, écoles d'architecture, IEP, ENV...

Certaines licences, les doubles licences

Admission sur dossier ou dans certains cas par concours ou entretien.

Formations hors Parcoursup

La plupart des écoles de commerce

Certaines écoles d'ingénieur

Des écoles spécialisées

BPJEPS (même si recensés dans Parcoursup)

Conservatoires

...

Nécessité de se renseigner aurès des établissements concernés pour les procédures d'admission et d'inscription

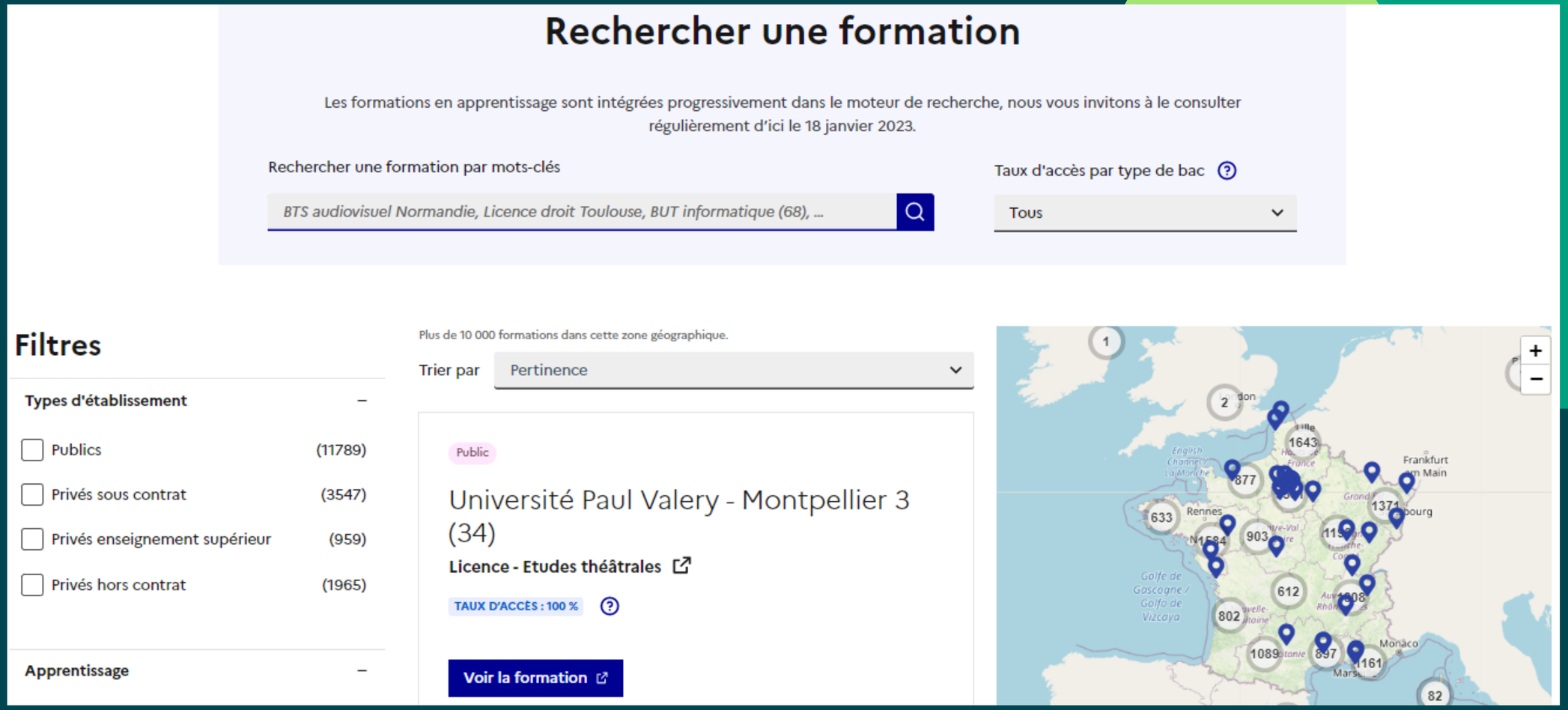

Moteur de recherche Parcoursup.fr

Parcoursup.fr

Accueil

parcoursup_info

La fiche de présentation

En cliquant sur "voir la fiche"

- Découvrir la formation
- Critères d'analyse des candidatures
- Modalités de candidatures
- Chiffres clés
- Débouchés professionnels
- Contacts, lien

Phase 1

Inscription et formulation des voeux

18 JANVIER 2023 - 09 MARS 2023

Inscription Parcoursup

Pour s'inscrire, se munir de :

NUMÉRO INE
ET
ADRESSE EMAIL VALIDE

Attention à bien **conserver son numéro de dossier et son mot de passe** !!!

Il est important de vérifier et/ou compléter les données personnelles et les données liées à la scolarité.

L’administration du lycée peut vous aider en cas de problème.

La saisie des vœux

18 JANVIER 2023 - 09 MARS 2023

10 vœux maximum sous statut étudiant
et
10 vœux maximum sous statut apprenti

Exemple :

Licence géographie à RENNES
Licence géographie à ORLÉANS
Licence géographie à CLERMONT

} 3 Vœux

Les vœux ne sont pas classés et doivent être motivés à l'aide du projet de formation motivé.

Après le 09 mars 2023, plus de saisie de nouveaux vœux mais possibilité d'en supprimer.

La saisie des vœux

18 JANVIER 2023 - 09 MARS 2023

Pour certaines formations, il est possible de faire des vœux multiples.
(Une formation avec en sous-vœux plusieurs établissements)

Les vœux multiples concernent les filières sélectives. (BUT, BTS, DCG, CPGE, DNMADE)

Exemple :

BUT Métiers du multimédia et de l'internet — 1 vœu

IUT Vichy
IUT Angoulême
IUT Dijon

} 3 sous-vœux

10 vœux maximum
et
20 sous-vœux maximum au total
(10 sous-vœux maximum par type de formation)

La saisie des vœux

18 JANVIER 2023 - 09 MARS 2023

Cas particulier des écoles d'ingénieur et de commerce

Elles peuvent se regrouper par réseaux d'établissements et recruter à partir d'un concours commun.

Le lycéen qui demande ce type d'école formule un vœu multiple. *Exemple :* INSA

Chaque école du réseau correspond à un sous-vœu.
Exemple : INSA Bourges, INSA Rouen, INSA Rennes, INSA Lyon…

Le nombre de sous-vœux n'est pas limité.

Les sous-vœux portant sur les écoles choisies ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisés.

La saisie des vœux

18 JANVIER 2023 - 09 MARS 2023

Cas particulier des écoles d'infirmier, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute … et des écoles du social

Les écoles peuvent être regroupées à l'échelle d'une ou plusieurs région(s).

Exemple : L'école d'orthophonie de Tours est dans le groupement Bretagne, Pays de la Loire, Centre Val de Loire.

Un groupement = 1 vœu. Possibilité de choisir autant d'écoles du groupement que l'on souhaite.

5 vœux maximum sur l'ensemble des écoles du domaine paramédical.

Exemple : 2 groupements d'IFSI, 2 groupements d'écoles d'orthophonie, 1 école d'ergothérapie.

Le nombre de sous-vœux n'est pas limité.

Les sous-vœux portant sur les écoles choisies ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisés.

La saisie des vœux

18 JANVIER 2023 - 09 MARS 2023

Cas particulier pour certaines licences

Certaines licences peuvent être **regroupées à l'échelle d'une région**.

Exemple : PASS en Île de France.

Il y en a très peu.

Dans notre académie STAPS Orléans et Bourges ne comptent que pour **un seul vœu**.

La saisie des vœux

18 JANVIER 2023 - 09 MARS 2023

Vœux apprentissage

Pas de date limite : des vœux peuvent être formulés après le 09 mars 2023, jusqu'en septembre 2023.

Les réponses sont données au fur et à mesure.

La réponse « candidature retenue sous réserve de la signature d'un contrat » : la candidature a été sélectionnée MAIS il faut **trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage** pour être admis.

Si vous trouvez un employeur, vous serez pris dans la formation en apprentissage que vous souhaitez **même si l'établissement vous a refusé au départ**.

Exemple 1 : Vœux de Nathan

BUT Gestion des entreprises et des administration

IUT de BOURGES
IUT de TOURS
IUT d'ANGERS

BTS Comptabilité et gestion

Lycée Jacques Cœur à BOURGES
Lycée Blaise Pascal à CHATEAUROUX

DEUST Animation et gestion des activités sportives

Université de DIJON

MC Animation-gestion de projets dans le secteur sportif

Lycée Paul Gauguin à ORLEANS

Licence STAPS à l'université d'ORLEANS

Site de BOURGES
Site d'ORLEANS

Licence STAPS à l'université de RENNES

6 vœux
5 sous-vœux

Exemple 2 : Vœux de Samia

BUT Mesures physiques

10 IUT différents (soit 10 sous-vœux)

CPGE Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

10 Lycées différents (soit 10 sous-vœux)

Institut national des sciences appliquées

BOURGES
RENNES
LYON
ROUEN
STRASBOURG

Institut de formation en soins infirmiers

BOURGES
VIERZON

Licence Sciences pour l'ingénieur

Université de BESANÇON

5 vœux
20 sous-vœux

Phase 2

Finalisation du dossier et confirmation des vœux

09 MARS 2023 - 06 AVRIL 2023

Finalisation du dossier et confirmation des voeux

09 MARS 2023 - 06 AVRIL 2023

Compléter le dossier de candidature pour chaque vœu

- Saisie du projet de formation motivé.
- Documents à joindre via le portail.

Confirmer les vœux avant le 06 avril 2023

- Un vœu non confirmé le 06 avril 2023 sera supprimé.
- Les vœux pourront être confirmés dès que le lycée aura basculé vos bulletins dans Parcoursup.

Finalisation du dossier et confrmation des voeux

09 MARS 2023 - 06 AVRIL 2023

Rubriques diverses

Préférences et autres projets

L'élève décrit en quelques lignes les formations qui ont ses préférences parmi les formations envisagées et indique s'il a candidaté pour des formations hors Parcoursup.

Ceci permettra à la commission académique (CAES) d'aider le candidat à trouver une formation s'il n'a obtenu que des réponses négatives.

Finalisation du dossier et confrmation des voeux

09 MARS 2023 - 06 AVRIL 2023

Rubriques diverses

Activités et centres d'intérêt

Cette rubrique permet au candidat de renseigner des informations autres que scolaires (expérience d'encadrement, engagement civique ou associatif, pratiques sportives et culturelles...).

Cela permet de mettre en avant des compétences diverses acquises en dehors du parcours scolaire.

Finalisation du dossier et confrmation des voeux

09 MARS 2023 - 06 AVRIL 2023

Rubriques diverses

Questionnaires licences de droit et de sciences

Ces questionnaires d'auto-évaluation sont accessibles sur terminales2022-2023.fr

Ils sont obligatoires mais ne sont pas communiqués aux universités.

Une attestation est à joindre au dossier.

Finalisation du dossier et confrmation des voeux

09 MARS 2023 - 06 AVRIL 2023

Contenu du dossier de l'élève

Résultats scolaires de première et des deux premiers trimestres de terminale (transfert à partir de Pronote par le lycée)

Fiche Avenir avec l’appréciation du professeur principal et l’avis du chef d’établissement

Projet motivé de l’élève

Tout autre document spécifique

CV pour certaines formations (notamment par apprentissage)

Anonymisation des dossiers
Si le dossier n’est pas complet, il ne peut être validé

Finalisation du dossier et confrmation des voeux

09 MARS 2023 - 06 AVRIL 2023

Sélection des candidats par les établisseents visés

Admission dans les filières sélectives (BUT, BTS, CPGE…) :

Admission sur **dossier** et éventuellement **entretien** ou **concours**.

Admission à l'université (licence) :

Un lycéen peut accéder à la **licence de son choix** sur **tout le territoire national** avec éventuellement un **parcours de formation personnalisé** (stage de remise à niveau, cursus adapté…) si l'université juge son profil insuffisamment solide.

Nombre de vœux reçus par l'université est supérieur au nombre de places :

Quotas en fonction de l'origine géographique des candidats.

Classement des candidatures.

Phase 3

Phase d'admission principale

01 JUIN 2023 - 13 JUILLET 2023

Phase d'admissison principale

01 JUIN 2023 - 13 JUILLET 2023

Quand une proposition arrive, une alerte est envoyée :

Dans la messagerie personnelle.
Dans la messagerie intégrée à Parcoursup.
Sur le portable via l'application Parcoursup préalablement téléchargée.

L'élève peut indiquer le portable et l'adresse mail des parents.

OBLIGATION DE REPONDRE SELON LES DELAIS INDIQUES

Phase d'admissison principale

01 JUIN 2023 - 13 JUILLET 2023

Types de réponses : formations sélectives (BTS, CPGE, BUT, DEUST, DCG...)

OUI (proposition d'admission)	J'accepte ou je renonce
En attente d'une place	Je maintiens ou je renonce
NON	

Phase d'admissison principale

01 JUIN 2023 - 13 JUILLET 2023

Types de réponses : formations non sélectives (Licence)

Proposition d'un parcours de formation personnalisé (remise à niveau dans les compétences attendues pour se donner les chances de réussir.

OUI (proposition d'admission)

J'accepte ou je renonce

OUI SI (proposition d'admisssion)

Je maintiens ou je renonce

En attente d'une place

Je maintiens ou je renonce

Le candidat connaît son rang de classement sur la liste.

Phase d'admissison principale

01 JUIN 2023 - 13 JUILLET 2023

Réponses aux propositions

Si le lycéen reçoit plusieurs réponses « OUI » :

Il ne peut en accepter qu'une seule et doit renoncer aux autres.

Si le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente » :

Des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs propositions.

Si le lycéen ne reçoit que des réponses négatives :

Il pourra formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux (sur places vacantes) lors de la phase complémentaire à partir du 15 juin 2023.

Exemple 1 : Vœux de Nathan

01 JUIN 2023
Réponses des établissements

BUT Gestion des entreprises et des administration

IUT de BOURGES	OUI
IUT de TOURS	En attente
IUT d'ANGERS	NON

BTS Comptabilité et gestion

Lycée Jacques Cœur à BOURGES	En attente
Lycée Blaise Pascal à CHATEAUROUX	OUI

DEUST Animation et gestion des activités sportives

Université de DIJON	OUI

MC Animation-gestion de projets dans le secteur sportif

Lycée Paul Gauguin à ORLEANS	OUI

Licence STAPS à l'université d'ORLEANS

Site de BOURGES	NON
Site d'ORLEANS	En attente

Licence STAPS à l'université de RENNES

NON

Exemple 1 : Vœux de Nathan

	01 JUIN 2023 Réponses des établissements	03 JUIN 2023 Réponses de Nathan
BUT Gestion des entreprises et des administration		
IUT de BOURGES	OUI	Je refuse
IUT de TOURS	En attente	Je maintiens
IUT d'ANGERS	NON	
BTS Comptabilité et gestion		
Lycée Jacques Cœur à BOURGES	En attente	Je maintiens
Lycée Blaise Pascal à CHATEAUROUX	OUI	Je refuse
DEUST Animation et gestion des activités sportives		
Université de DIJON	OUI	J'accepte
MC Animation-gestion de projets dans le secteur sportif		
Lycée Paul Gauguin à ORLEANS	OUI	Je refuse
Licence STAPS à l'université d'ORLEANS		
Site de BOURGES	NON	
Site d'ORLEANS	En attente	Je maintiens
Licence STAPS à l'université de RENNES	NON	

Exemple 1 : Vœux de Nathan

	01 JUIN 2023 Réponses des établissements	03 JUIN 2023 Réponses de Nathan
BUT Gestion des entreprises et des administration		
IUT de TOURS	En attente	Je maintiens
BTS Comptabilité et gestion		
Lycée Jacques Cœur à BOURGES	En attente	Je maintiens
DEUST Animation et gestion des activités sportives		
Université de DIJON	OUI	J'accepte
Licence STAPS à l'université d'ORLEANS		
Site d'ORLEANS	En attente	Je maintiens

Exemple 1 : Vœux de Nathan

	04 JUIN 2023 Réponses des établissements	06 JUIN 2023 Réponses de Nathan
BUT Gestion des entreprises et des administration		
IUT de TOURS	NON	
BTS Comptabilité et gestion		
Lycée Jacques Cœur à BOURGES	OUI	Je refuse
DEUST Animation et gestion des activités sportives		
Université de DIJON	OUI	~~J'accepte~~ Je refuse
Licence STAPS à l'université d'ORLEANS		
Site d'ORLEANS	OUI	J'accepte

Phase 4

Inscription administrative

04 JUILLET 2023

Inscription administrative

04 JUILLET 2023

A partir des résultats du baccalauréat

Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant devra effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer selon les **modalités précisées dans son dossier**.

Respecter les dates limites d'inscription.

Si vous oubliez de vous inscrire, vous perdez votre place.

Les élèves qui s'inscrivent dans un **établissement hors Parcoursup** doivent **obligatoirement télécharger** sur la plateforme une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup.

Phase 5

Phase complémentaire

15 JUIN 2023 - 12 SEPTEMBRE 2023

Phase complémentaire

15 JUIN 2023 - 12 SEPTEMBRE 2023

Si un lycéen n’a aucune réponse positive ou n’est satisfait d’aucune proposition, **il pourra formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux sur places vacantes (ne peut pas refaire des vœux où on a été refusé)** lors de cette phase complémentaire.

Il pourra, pour définir un nouveau projet d'orientation, demander un accompagnement dans un CIO ou au lycée.

A partir du 1er juillet, il pourra également via Parcoursup solliciter la commission académique d’accès à l’enseignement supérieur (CAES) qui lui fera des propositions au plus près des préférences signalées.

La césure

Un semestre ou une année

Un lycéen peut demander **une césure** directement après le Bac **(possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour sa formation ou favoriser son projet)**.

La demande de césure est faite **lors de la saisie des vœux sur Parcoursup**.

L'information est portée à la connaissance de l'établissement uniquement au moment de l'inscription administrative.

La césure **n'est pas accordée de droit**. Une lettre de motivation en précisant les objectifs doit être adressée au directeur de l'établissement.

Le lycéen est bien inscrit dans la formation (non sélective) qui l'a accepté et bénéficie du **statut étudiant** pendant toute la période de césure. Il peut demander le maintien de ses bourses pendant la durée de la césure.

Il a un **droit de réinscription** à l'issue de la césure.

Calendrier Parcoursup 2023

NOVEMBRE 2022 - JANVIER 2023

Découverte des formations

20 DÉCEMBRE
Ouverture du site d'information Parcoursup.fr

18 JANVIER 2023 - 09 MARS 2023

Inscripton et formulation des vœux

09 MARS 2023 - 06 AVRIL 2023

Finalisation du dossier et confirmation des vœux

01 JUIN 2023 - 13 JUILLET 2023

Phase d'admission principale

15 JUIN 2023 - 12 SEPTEMBRE 2023

Phase d'inscription complémentaire : vœux sur places vacantes